

DROIT CONSTITUTIONNEL ET ORDONNANCES DANS LES ÉTATS D'AFRIQUE NOIRE FRANCOPHONE

Cet ouvrage que le Pr Tall livre à la communauté scientifique a une valeur inestimable car il contribue grandement à sortir les ordonnances de l'oubli à travers l'analyse de la vie politique de vingt (20) États africains dont les textes constitutionnels, notamment en leurs dispositions transitoires, les chartes de transition, les actes provisoires d'organisation des pouvoirs publics sont passés au crible, dans leur contenu, dans leurs révisions et dans leur mise en application parfois chaotique.

Comme le rappelle un des préfaciers, cette « étude des ordonnances à travers, d'une part, la diversité de leur nature et, d'autre part, la complexité de leur encadrement, c'est-à-dire de leur régime juridique, finit par révéler que la notion a, en réalité, une identité plurielle. Il y est fait un usage abusif tel que les ordonnances, selon la taxinomie que l'auteur en établit, échappent à l'orthodoxie juridique. Fabriquées dans des officines présidentielles comme des boîtes à outils, elles répondent à d'autres préoccupations qui ne sont pas toujours saisissables par les juristes classiques ». Ordonnances des régimes militaires, ordonnances budgétaires, ordonnances sur habilitation législative ou constitutionnelle, en période normale, d'urgence, de pandémie ou dans le cadre des régimes de transition, ces normes relèvent d'une ingénierie juridique maintes fois réinventée au gré du contexte africain assez particulier, pour ne pas en dire plus.

Sans aucun doute possible, les étudiants, comme les chercheurs, éprouveront un plaisir incommensurable à la lecture de ce livre, du fait comme le relève un préfacier, que « le large spectre des pays étudiés, qui est exceptionnel, permet d'avoir une vue la plus globale et la plus actuelle, à ce jour, sur les ordonnances dans l'espace francophone africain ».

(Extraits des préfaces des Professeurs André Cabanis et Babacar Kanté)



Saidou Nourou TALL est Professeur Titulaire de Chaire, Agrégé de Droit Public et de Sciences Politiques (UCAD). Ancien Auditeur à l'Académie de Droit International de La Haye et à l'Institut International des Droits de l'Homme de Strasbourg. Il enseigne à la Faculté des Sciences Juridiques et Politiques et assure des missions dans plusieurs universités en Côte d'Ivoire, au Bénin, au Burkina Faso, en Guinée-Conakry, au Mali, au Niger et au Togo. Il est actuellement membre du Conseil constitutionnel du Sénégal.

ISBN : 978-2-343-24167-8

38 €



Saidou Nourou TALL

DROIT CONSTITUTIONNEL ET ORDONNANCES DANS
LES ÉTATS D'AFRIQUE NOIRE FRANCOPHONE



Saidou Nourou TALL
Professeur de Droit Public

DROIT CONSTITUTIONNEL ET ORDONNANCES DANS LES ÉTATS D'AFRIQUE NOIRE FRANCOPHONE

Bénin, Burkina Faso, Burundi, Cameroun, Comores, Congo,
Côte d'Ivoire, Djibouti, Gabon, Guinée, Madagascar, Mali, Mauritanie,
Niger, République Centrafricaine, République Démocratique du Congo,
Rwanda, Sénégal, Tchad et Togo

Préfaces des Professeurs André Cabanis et Babacar Kanté

